

Corinne Lepage

La danseuse du Centre

L'avocate multicarte des mazoutés de l'«Amoco-Cadiz» et de l'«Erika» est une pétroleuse de la politique qui laisse un goût de marée noire à Bayrou.

FUREUR au siège du MoDem dimanche soir, au vu du score riquiqui de 4,3 % au premier tour des régionales. Le sénateur centriste Jean-Jacques Jégou explose publiquement : « Ça m'emmerde de voir des cadres cracher sur la direction de leur parti, y compris sa propre vice-présidente, cette salope de Lepage ! » Quelques minutes plus tard, un militant regarde à la télé Corinne Lepage commenter sur France 2 ce « résultat catastrophique » qui « remet complètement en cause la stratégie » de Bayrou. Et lâche à son tour : « Quelle salope !... » On imagine leur réaction quand elle a appelé à voter à gauche dès le lendemain !

Nombre d'élus MoDem ne digèrent pas la manière dont l'avocate et ex-ministre de l'Environnement de Juppé, 58 ans, a lâché en pleine campagne le MoDem en perdition pour soutenir ouvertement Europe Ecologie, allant jusqu'à s'impliquer dans six Régions et à s'afficher dans un meeting en Alsace. Au nom de la recherche de la « troisième voie » « écolo-démocrate »... Alors que c'est grâce à l'investiture du MoDem que Corinne Lepage (qui n'a jamais réussi à se faire élire sur son seul nom) siège au Parlement européen depuis le 7 juin dernier : « A 20 heures, elle était élue, à 20 h 3, elle commençait à nous taper dessus », déplore un autre parlementaire centriste.

Corinne Lepage n'en est pourtant pas à son coup d'essai lorsqu'il s'agit de se retourner contre la main qui l'a propulsée en avant. Brillante avocate spécialisée en droit de l'environnement, elle est associée depuis 1978 avec son mari Christian Huglo au sein du cabinet réputé le meilleur dans le domaine mais aussi le plus cher (7,8 millions de chiffres d'affaires en 2007). Leur fait d'armes : le procès à 180 millions d'euros remporté en 1992, au bout de quinze ans, contre le pétrolier américain après la marée noire de l'« Amoco-Cadiz »... Avant treize nouvelles années de procédure contre leur client, le syndicat de communes du Finistère, qui contestait une massive rallonge d'honoraires de plusieurs millions de francs.

Elue au conseil municipal de



Cabourg (Calvados) en 1989, Lepage opte pour une autre liste, délaissant ses anciens amis, aux municipales de 1995. Nommée la même année ministre de l'Environnement sous Chirac, à qui elle est arrivée via Madelin en faisant oublier son passage par Génération Ecologie au côté de Lalonde, Lepage explique deux ans plus tard, lors de la dissolution, dans les salons de l'Hôtel de Ville : « On ne peut pas remporter une victoire quand on a la morale contre soi. » Une oraison funèbre ?

Son maigre bilan (une simple loi un peu légère sur l'air) n'empêche pas l'ex-ministre de flinguer sauvagement tous ses successeurs à l'Environnement, sa tête de Turc ayant été Bachelot de 2002 à 2004. Laquelle parlait à l'époque du « syndrome de garçerie jalouse de Mme Lepage ». C'est que l'ambitieuse avocate a toujours espéré redevenir ministre de l'Environnement un jour. Candidate à la présidentielle de 2002, elle réunit les 500 signatures avec l'aide de l'Élysée, tout en se défendant hautement d'être « une marionnette de Chirac » ! On ne rit pas. Résultat : 1,88 % des voix. Une conseillère élyséenne de l'époque témoigne : « Elle négociait son retour au ministère avec Jérôme Monod, mais à force d'exigences elle a fini par agacer... » Raté ! D'où « sa méchanceté et sa vindicte », contre l'usurpatrice Ba-

chelot, qui commente délicatement aujourd'hui : « Cela me fait un peu rigoler quand je vois qu'elle enfle Bayrou ! Mais ce n'est ni le premier ni le dernier à se retrouver cocu... »

Pour se justifier, Lepage explique aujourd'hui avoir d'elle-même retiré sa propre candidature à la présidentielle de 2007 afin de grossir le score de Bayrou. « Il lui manquait 100 signatures », révèle un ponté du MoDem. Une fois Sarkozy élu, elle a ensuite raconté que Kouchner lui avait proposé un secrétariat d'Etat à la Coopération... Elle se voit en tout cas confier par Borloo en novembre 2007 une mission sur la « gouvernance écologique ».

Chez les Verts, certains la surnomment « le scorpion », car « elle pique la grenouille écolo », assure un élu. Moins méfiant, Daniel Cohn-Bendit raconte « l'avoir draguée pour la liste des européennes à l'été 2008 : elle m'a dit oui, mais m'a demandé des assurances pour les régionales que je n'ai pu lui donner »... Il ajoute : « L'intéressant ce n'est pas Corinne, c'est son mouvement Cap 21, qui compte des techniciens et des spécialistes très bons »... Il s'agit du club qu'elle a créé comme ministre en 1996, transformé en parti en 2000, mais qui n'a jamais compté plus de 500 membres. « Cap 21 comme 21 membres », disent les mal-

veillants, ce qui ne l'empêche pas d'écumer télévisions et radios, comme les 14 et 15 mars.

Il faut dire que Lepage grenouille inlassablement dans la création de structures et machins divers. Et se voit régulièrement accuser de mélanger les genres. Tantôt experte indépendante issue de la société civile à la tête d'observatoires et de commissions, ou prof à Sciences-Po ; tantôt femme politique qui refuse farouchement l'étiquette pourtant méritée d'« écolo de droite » ; tantôt avocate qui défend aussi bien les pollueurs que les victimes de pollution.

Le cabinet Huglo-Lepage s'est même associé récemment à la société de conseils stratégiques Ineum implantée dans quinze pays pour redonner une image « écolo-vertueuse » à de grands groupes... Et il a travaillé à rédiger la charte de l'environnement de Monaco et du Gabon, comme le relève « Alerte Environnement » ! De possibles conflits d'intérêts un peu ennuyeux pour Lepage, désormais première vice-présidente de la commission Environnement du Parlement européen...

Prise entre tant d'intérêts contraires, il n'est guère étonnant que Lepage tourne à tout vent telle une éolienne qui a perdu son Centre !

David Fontaine

LE MODEM CHANGE DE STATUT

